

Arnaud de la Croix

NOUVELLE  
HISTOIRE  
DE  
BRUXELLES

DES ORIGINES À AUJOURD'HUI

***Racine***

«L'air de la ville rend libre.»

Proverbe médiéval

# Introduction

« Que ce soit là ma part dans l'avenir, d'avoir, non pas atteint, mais marqué le but de l'histoire, de l'avoir nommée d'un nom que personne n'avait dit. [...] Je l'ai nommée résurrection, et ce nom lui restera. »

Michelet, *Le Peuple*<sup>1</sup>

Le grand historien romantique Jules Michelet fixait pour objectif à l'histoire la *résurrection*.

Si nous nous garderons bien de nous comparer à un géant, nous tenterons cependant, en retraçant l'histoire de Bruxelles, d'actualiser cet objectif.

Faire revivre dirigeants et dirigés, tout comme les *outsiders*, ceux et celles qui vivaient hors les murs, voire les anonymes, parce que tous ont participé, d'une façon ou d'une autre, à construire la cité.

Nous commencerons par un prologue consacré à la vie dans la région avant la naissance de la ville. Puis nous rouvrirons un dossier à la fois passionnant et épineux : celui des circonstances et de la date de la naissance de Bruxelles, un dossier qui a fait l'objet d'âpres controverses.

Déjà en 1824, durant la « période hollandaise », un auteur local se récriait, devant l'ardeur de la tâche : « Je n'irai point, débrouillant l'obscurité de l'origine de Bruxelles, pâlir sur ses vieilles annales [...]. Je ne rechercherai pas si notre belle et riante cité date de la fin du neuvième siècle ou du commencement du dixième ; laissons cela à ceux qui s'en amusent et nous en étourdissent trop souvent les oreilles. »

Où en sommes-nous, aujourd'hui, par rapport à cette question ? Nous essayerons d'y voir clair.

Après quoi, nous verrons, en détail, comment la cité s'est développée au fil des siècles médiévaux. Puis comment, à dater de la

---

1 Les notes et références figurent en fin de volume.

Renaissance, elle s'est trouvée aux avant-postes des grands conflits qui ont agité sans discontinuer le continent européen, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Nous tenterons de comprendre, ensuite, comment Bruxelles est devenue la capitale d'une nation neuve, bientôt en proie à des divisions et la proie, au cours de deux guerres mondiales, de l'occupant allemand. Nous verrons, pour finir, comment Bruxelles se positionne désormais telle une ville cosmopolite qui fait figure de capitale européenne dans un monde instable.

Chemin faisant, nous repérerons, pour chacune des époques approchées, les traces qu'elles ont laissées dans la ville.

S'il est vrai que « Nul homme n'est une île » (John Donne), une ville, même si elle est pourvue d'une vie propre, ne mène pas celle-ci en vase clos.

Bruxelles a beau, par deux fois, s'être munie d'une enceinte protectrice, elle n'a jamais cessé d'être poreuse aux éléments extérieurs.

Plus : cette ville, même si elle fut un temps fortifiée, était et reste essentiellement un carrefour.

C'est pourquoi, afin de mieux la comprendre, il nous a semblé impératif de continuellement la *contextualiser* : en sortir, à de nombreuses reprises, pour mieux y revenir ensuite.

Ainsi, Jeanne d'Arc ou Rastapopoulos, nous dira-t-on peut-être, n'entretiennent pas de rapport direct avec l'histoire de Bruxelles. Pourtant, il nous a paru intéressant d'en parler, ne serait-ce que brièvement, car ces personnages permettent d'éclairer sous un jour singulier deux Bruxellois illustres, Philippe le Bon et Hergé.

Nous n'hésiterons pas non plus à aborder quelques épisodes gênants, souvent absents des livres d'histoire, telles les poussées d'antisémitisme dans la cité, en 1349 et en 1369-1370, ou encore la dictature protestante qui s'est mise en place à Bruxelles entre 1578 et 1584.

Au terme du parcours, nous nous demanderons à quel avenir est promis la ville, et si cet avenir entretiendra le moindre rapport avec son histoire.

À présent, que le rideau se lève sur un spectacle où foisonnent personnages hauts en couleur et rebondissements surprenants.

## Prologue

# LA VIE DANS LA RÉGION AVANT LA NAISSANCE DE LA VILLE

« Les Nerviens font tout ce qu'ils peuvent, et plus encore, pour avoir l'honneur de se dire issus de Germains, comme si ce sang illustre les mettait à l'abri de toute affinité avec l'indolence reprochée aux Gaulois. »

Tacite, *La Germanie*

## Traces préhistoriques

La présence humaine est attestée, dans la future région bruxelloise, bien avant l'apparition de la cité proprement dite.

Ainsi, les archéologues ont repéré les traces d'une fortification remontant à la période néolithique, il y a environ 6000 ans, dans l'actuelle forêt de Soignes, à Boitsfort-Étangs. D'autres traces de peuplement humain au cours de cette période révolutionnaire de la Préhistoire qui vit naître, avec l'outillage en pierre polie, l'agriculture comme l'élevage ont été observées dans la vallée de la Woluwe.

Le promontoire sur lequel s'élève aujourd'hui l'église Saint-Pierre, dans la commune bruxelloise d'Anderlecht, a-t-il constitué un lieu de culte préchrétien? Quelques archéologues ont formulé cette hypothèse.

Quels étaient les peuples qui habitaient la région et quelle langue (ou quelles langues) parlaient-ils? On ne s'avancera pas à ce sujet, mais il apparaît clairement qu'au moment des conquêtes effectuées par César en Gaule, de -58 à -50 environ, ce sont des Celtes qu'affronta le général romain avec ses légions.

S'agissait-il de populations autochtones ou les Celtes étaient-ils venus d'Europe centrale, plusieurs siècles auparavant, pour s'imposer, voire se substituer aux habitants de la Préhistoire? La controverse à ce sujet n'est pas près de s'éteindre.

## Conquête romaine

Même si les Celtes pratiquaient une forme d'écriture, utilisant l'alphabet dit oghamique, ils semblent en avoir réservé l'usage à des opérations de magie. C'est pourquoi leur civilisation, orale, ne nous est connue que par des vestiges archéologiques, par des traces toponymiques (des noms de lieux qui remonteraient à leur présence), par les langues celtiques ayant survécu à la romanisation (telles que l'irlandais, l'écossois, le breton), par certaines parties de la tradition écrite irlandaise (l'Irlande, ayant échappé à la conquête romaine, conserva nombre d'éléments mythologiques)... et par les témoignages écrits des conquérants.

Parmi ceux-ci, les *Commentaires sur la guerre des Gaules* rédigés sur ordre de Jules César entre 57 et 51 avant notre ère restent une source de première main. Il s'agit certes d'un ouvrage de propagande, destiné à démontrer au Sénat romain l'utilité des campagnes menées en Gaule. Cependant, César connut personnellement les druides, ces « savants » qui conseillaient les chefs gaulois, dirigeants qu'il rencontra également, même s'il combattit les uns et les autres et, pour une bonne part, les éradiqua proprement.

En Gaule, parmi les peuples que César nomme « les Belges » (*Belgae*) et qu'il qualifie en passant de *fortissimi* (« les plus braves », une bravoure qu'il attribue... à leur éloignement des raffinements de la civilisation romaine), il affronta les Héduens, dont les chefs se réfugièrent bientôt « en Bretagne », par quoi il faut entendre la Grande-Bretagne. Détail intéressant, qui montre que les Celtes continentaux entretenaient de solides liens avec les Celtes insulaires. Après quoi, César s'attaqua aux Nerviens et les vainquit.

Ces derniers semblent avoir étendu leur influence sur une zone composée de ce que nous appelons aujourd'hui le Hainaut, le Brabant flamand, la région bruxelloise et la province d'Anvers, de même que le Brabant hollandais et une bonne partie de l'actuel Nord de la France. Ils eurent pour centres successifs Bavay et Cambrai.

Le général romain, qui parle de lui à la troisième personne, en dit ceci :

« Les marchands n’avaient aucun accès auprès d’eux ; ils ne souffraient pas qu’on introduisît chez eux du vin ou quelque autre produit de luxe, estimant que cela amollissait leurs âmes et détendait les ressorts de leur courage ; c’étaient des hommes rudes et d’une grande valeur guerrière ; ils accablaient les autres Belges de sanglants reproches pour s’être soumis à Rome et avoir fait litière de la vertu de leurs ancêtres ; ils assuraient que, quant à eux, ils n’enverraient pas de députés et n’accepteraient aucune proposition de paix. »

Ces farouches guerriers s’allièrent les Atrébates et les Viromandiens, comme ils comptaient sur l’armée des Aduatiques : ils étaient décidés à affronter les légions romaines à hauteur de la rivière Sabis (la Selle ou, plus probablement, la Sambre, à hauteur de Bavay). Les adversaires s’affrontèrent en – 57 lors d’une rude bataille. Si les Nerviens, aux dires de César, firent preuve de courage, et même d’héroïsme, l’affrontement s’acheva par l’anéantissement de leur nation et sa complète soumission.

La « pacification » de la Gaule, à l’issue des différentes campagnes du général romain qui était initialement intervenu en vue de secourir les Tolosates, alliés des Romains menacés par une belliqueuse coalition gauloise (la guerre au prétexte du « droit d’ingérence humanitaire » ne date pas d’hier), plaçait sept millions d’individus et de considérables richesses sous le contrôle de Rome. Un million de personnes avaient probablement payé de leur vie la conquête romaine.

Ainsi que le note l’historienne Mary Beard : « Pline l’Ancien, qui s’efforça plus tard de dénombrer les victimes de César, paraîtra remarquablement moderne en l’accusant de “crime contre l’humanité”. »

L’affirmation de César selon laquelle les Nerviens auraient été originaires de Germanie reste sujette à caution. Cette affirmation, qui en rajoutait sur leur « férocité » et serait reprise par Tacite dans son essai sur la Germanie (vers 98 de notre ère, mais César constitue l’une de ses sources), ne semble pas correspondre à la réalité. Ainsi, *Bagacum*, Bavay, leur « capitale », est un nom typiquement celte, et leurs croyances comme leurs chefs relèvent également du domaine celtique : *Boduognat* signifie « le fils de la corneille » en langue celtique (la bodb, qu’on retrouve dans la tradition celtique

irlandaise, oiseau qui hante les champs de bataille et dont la présence annonce le carnage).

## Les Gallo-Romains

Tandis que des guerriers nerviens s'intégrèrent bientôt au sein des légions romaines, d'importants établissements agricoles, au début de notre ère, s'implantèrent dans la région bruxelloise, là où les terres sont fertiles et aisément cultivables.

On repère ces « villas » sur la rive gauche de la Senne. Ainsi, le bois du Laerbeek, dans l'actuelle commune bruxelloise de Jette, connut l'implantation d'une villa gallo-romaine, dont les vestiges, bien que connus depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ont été mis au jour de 1967 à 1971 (les fondations sont visibles grâce à un tracé effectué dans l'actuel parc Roi Baudouin, quelques objets sont exposés dans l'abbaye de Dieleghem).

D'autres vestiges gallo-romains ont été découverts à Anderlecht, où une villa, au Champ Sainte-Anne, comportait des thermes. Un domaine s'étendait également sur les hauteurs de Laeken, sur le versant du Stuyvenberg, au bout de la drève Sainte-Anne.

Le chantier de Tour & Taxis, en août 2015, a donné lieu à des fouilles qui ont livré de nouvelles trouvailles : pièces de céramique, cure-oreille en alliage de cuivre, rasoir de fer et fibules, ces élégantes agrafes de métal ouvragé au moyen desquels hommes et femmes de Gaule maintenaient leurs vêtements.

Ces différents vestiges domestiques laissent soupçonner l'existence d'une villa dans les environs, éventuellement au Laekenveld, dans l'actuelle commune de Molenbeek-Saint-Jean, à l'emplacement de la rue de l'Escaut où un puits de l'époque romaine a été mis au jour.

L'essentiel des découvertes ainsi effectuées renvoie à une période qui s'étale entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le milieu du III<sup>e</sup> siècle, époque où les villas semblent avoir cessé leur activité.

## Les barbares !

Dès la fin du 1<sup>er</sup> siècle, en effet, l'Empire connut un affaiblissement certain, tandis que des « barbares » venus d'au-delà du Rhin s'infiltrèrent dans de nombreuses régions de la Gaule.

S'il faut en croire l'historien Georges-Henri Dumont : « La *villa* du Champ Sainte-Anne, tout comme celles du Stuyvenberg et du Hoogleest, fut détruite, vers 172-174, par les invasions des Chauques. Toutefois, la vie économique de maintes *villae rusticae* reprit, par la suite, jusqu'à l'arrivée des Francs et leur colonisation au 5<sup>e</sup> siècle. »

Les Chauques sont l'une de ces tribus « du Rhin » dont parle Tacite dans son *De Germania*. Quant aux Francs, vers 357 déjà, on les vit s'installer dans l'actuel Brabant septentrional, province située au sud des actuels Pays-Bas.

L'historien Éric Demarbaix m'a fait remarquer combien la demi-douzaine d'établissements gallo-romains mis au jour dans la région bruxelloise paraissent dessiner une sorte couronne au nord-nord-ouest de la ville à venir (d'Anderlecht à Laeken).

Nombre des pièces recueillies par les archéologues dans la région (mais également sur l'ensemble du territoire national et parfois dans des zones limitrophes) sont maintenant visibles au Musée du Cinquantenaire, rebaptisé Musée Art & Histoire. Elles illustrent la culture mixte qui suivit la conquête de la Gaule belge par César et ses troupes. Une « salle des tumuli », rénovée il y a peu, expose les somptueuses offrandes découvertes dans les tertres funéraires réservés à l'inhumation des membres de l'élite à l'époque gallo-romaine.

À l'aube du 7<sup>th</sup> siècle, les Francs, établis dans la région depuis déjà deux siècles au moins, y créèrent la subdivision administrative du *pagus* (« pays ») du Brabant. En langue germanique, *Brac* renvoie probablement à la notion de marais (*broek* en néerlandais), *bant* désignant une « zone ».

On peut, au sujet de la situation dans la future région bruxelloise à l'époque, adopter à quelques nuances près le point de vue développé dès 1845 par les premiers auteurs d'une histoire « scientifique » de Bruxelles, Alexandre Henne et Alphonse Wauters : « La population romane, c'est-à-dire celle née du

mélange des Belges [ des habitants celtes de la Gaule Belgique ] et des Latins, ayant été refoulée vers le sud et remplacée par des populations germaniques [ ou, plus vraisemblablement, ayant été dominée par celles-ci, souvent minoritaires, on le sait aujourd'hui, exactement comme l'étaient les Romains auparavant ], les noms des localités furent presque partout empruntés à l'idiome des nouveaux conquérants, et, comme il arrive généralement dans l'enfance des sociétés, les terminaisons les plus fréquentes furent tirées des accidents du terrain, de la nature du sol ou de la présence d'un édifice. »

On va voir, pourtant, que cette dernière affirmation – confirmée en de nombreux endroits : Jette doit par exemple son nom au mot du dialecte brabançon, lui-même d'origine germanique, *jetta*, désignant un cours d'eau, que l'on retrouve dans Etterbeek (et *Itterbeek*), *beek* désignant lui-même un ruisseau, tandis que Laeken provient du germain *lacha*, lac – ne se vérifierait qu'en partie avec le nom de Bruxelles.

PREMIÈRE PARTIE

# UN PONT SUR LA SENNE

(1010-1520)

« Il suffit d'un petit cours d'eau, d'un ponton en bois. »

Jacques Le Goff, *Pour l'amour des villes*

# LE MYSTÈRE DES ORIGINES

## Étymologie

Alexandre Henne et Alphonse Wauters, en 1845, relèvent les formes qu'a prises le nom de la ville au fil des anciennes chroniques et des diplômes médiévaux: Brossella, Bruocsella, Bruhossella, Brucsella, Brucsellae, Brussela, Brussella, Brucella, Bruessella. Ils ajoutent: «Les formes les plus usitées dans les temps postérieurs sont en latin *Bruxella*, et son dérivé *Bruxellensis*; en flamand *Brusele*, puis *Brussel*; en français *Brousselle*, et aujourd'hui *Bruxelles*, qu'on doit prononcer comme s'il y avait deux s au lieu de l'*x*.»

Selon eux, le nom est formé par *Bruc*, *Brus* ou *Broek*, signifiant «marais», et *sele*, signifiant «habitation» et, au sens restreint, «manoir». Bruxelles, ce serait donc le «manoir du marais».

Plus loin, les auteurs indiquent que «Charles de France fixa sa résidence ordinaire à Bruxelles, où l'on prétend qu'il naquit».

À son tour, en 1882, Louis Hymans, dans sa monumentale *Histoire de Bruxelles à travers les âges*, affirme qu'«à la fin du x<sup>e</sup> siècle, un des arrière-petits-fils de Charlemagne, Charles, duc de Lotharingie, érigea dans l'île de la Senne un château fort où il établit sa résidence».

L'auteur ajoute que Charles de Lotharingie fit transférer le corps de sainte Gudule, inhumée dans l'abbaye de Moortzele (aujourd'hui Moorsel, en Flandre-Orientale), dans l'église de Saint-Géry, érigée sur l'îlot du même nom, et qu'elle «fut honorée dès lors comme la patronne de la ville de Bruxelles».

Les historiens de la fin du xx<sup>e</sup> siècle allaient faire du Carolingien Charles de France le fondateur, à la fin du x<sup>e</sup> siècle, de Bruxelles.

On peut par exemple lire, dans l'*Histoire de Bruxelles* publiée en 1979 sous la direction de Mina Martens, archiviste de la Ville et professeure à l'Université libre de Bruxelles: «977, époque où Bruxelles devient le centre d'une unité politico-militaire, le duché, qu'Otton II [empereur germanique] vient de conférer à Charles de France ou de Lotharingie, le plus jeune fils de Louis IV d'Outremer [roi des Francs mort en 954] et de Gerberge, sœur d'Otton I<sup>er</sup>, empereur.»

Plus loin, le texte précise que Charles de France, une fois acquis le titre de duc de Basse-Lotharingie, entre en guerre avec son frère aîné, Lothaire, qui règne alors sur la Francie: il s'empare de Laon après le 1<sup>er</sup> octobre 978, puis de Cambrai à la fin de la même année. En 979, contraint d'abandonner l'ancienne « capitale » des Nerviens, il se tournerait, faute de mieux, vers Bruxelles, localité encore semi-rurale, afin d'y établir pour un temps sa résidence...

«Il s'établit à Bruxelles vers 979, s'y fortifie dans un *castrum* [château] qu'il a fait élever dans les trois îles de la Senne; il y fera plus tard transporter, dans sa chapelle castrale dédiée à saint Géry en souvenir de son séjour à Cambrai [Géry, évangelisateur des Ardennes françaises, est devenu évêque de Cambrai vers 580], le corps de sainte Gudule, vraisemblablement en 984.»

Ces lignes se réfèrent explicitement aux recherches du médiéviste Paul Bonenfant (1899-1965), signataire en 1949 d'un article publié dans les *Annales*, la prestigieuse revue créée par Marc Bloch et Lucien Febvre, article intitulé «Une capitale au berceau: Bruxelles», selon lequel la présence de Charles de France à Bruxelles, de 979 à 991, aurait modifié le destin de la localité.

Son de cloche analogue, en 1979 encore, chez Marcel Vanhamme: «À la fin du x<sup>e</sup> siècle, trois facteurs favorisent la naissance de Bruxelles: un marché domanial de l'abbaye de Nivelles [...], l'endroit où la Senne cesse d'être navigable, la présence d'un *castrum* et de son avant-poste (*castellum*). Le *castrum* occupe approximativement l'espace compris entre l'ancienne île, les environs immédiats de la Grand-Place et la place Fontainas actuelle. Plus de mille ans se sont écoulés depuis que César a

conquis la Gaule, jusqu'à l'édification – au plus tôt en 977 – de la forteresse. [...] À proximité de l'*emporium* [port sur la rivière], le *castrum* de Charles de France, édifié dans le but de protéger les terres impériales de l'ouest [on a vu que Charles a reçu le duché de Basse-Lotharingie des mains de l'empereur germanique], assure la sécurité du territoire.»

Ces différents auteurs prennent également au sérieux une chronique médiévale indiquant qu'un évêque de Cambrai, Vindicien, se serait rendu à Bruxelles en 695 : preuve que la « bourgade » ou le « village » revêt déjà, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle, une certaine importance.

«Le modeste hameau de *Broeksele*, note par exemple Louis Hymans en 1882, était devenu une bourgade importante. [...] saint Vindicien y vint traiter, dit-on, des affaires importantes [...]. Des chroniqueurs prétendent qu'il y mourut.»

Suivant Marcel Vanhamme, en 1979 : «Alors que le paganisme sévit encore en Austrasie, une petite chapelle dédiée à saint Michel archange domine la vallée de la Senne. Nous connaissons peu de choses concernant ce lieu, appelé *Brossella*, et situé dans l'évêché de Cambrai. Dans quel but Vindicien passe-t-il par ce village en 695, où il tombe gravement malade ? » L'auteur prend tout de même soin de préciser que les vies de saints composées au Moyen Âge doivent être utilisées avec la plus grande prudence.

Cet ensemble d'éléments, basés sur d'anciennes chroniques, fait de Bruxelles un village visité par un évêque en 695 et situe la fondation de la cité, lorsque Charles de France y fixe momentanément sa résidence, vers 979.

D'où, en 1979, les fastes du millénaire de la ville, célébré en grande pompe par les édiles comme par la population bruxelloise.

C'est cependant au cours de la même année 1979 qu'un premier article, dû au professeur Georges Despy, va ébranler ce bel ensemble de quasi-certitudes.

## La fin des certitudes

Despy commence par résumer ce qu'il appelle la « vulgate bruxelloise » en ces termes : « Tout d'abord, un domaine rural aurait existé à Bruxelles à l'époque mérovingienne – l'évêque de Cambrai Vindicien y serait passé en 695 – qui aurait été doté d'une église

paroissiale qui fut consacrée à saint Michel à l'époque carolingienne. [...] Avec le milieu du x<sup>e</sup> siècle, ce village serait sorti progressivement de l'ombre, amorçant lentement une sorte de mutation pré-urbaine. Dès 965, un atelier monétaire y aurait fonctionné régulièrement et les deniers que l'on y frappa furent retrouvés jusqu'en Suède et en Poméranie. En 966, l'abbaye de Nivelles y aurait possédé une propriété foncière qualifiée de *stadium*, terme dont certains ont voulu faire un marché. En 977 enfin, Bruxelles serait échue au duc de Basse-Lotharingie Charles, qui serait entré en possession de ce domaine royal des souverains germaniques soit par héritage familial, soit comme bénéfice de fonction. Et celui qui gouvernait au nom de l'Empereur un vaste duché qui s'étendait de l'Escaut jusqu'au Rhin, aurait, entre 997 et 991, fait ériger un château dans les îles de la Senne avec une chapelle dédiée à saint Géry et dans laquelle il fit transporter les reliques de sainte Gudule venues de l'ancienne abbaye de Moorsel.»

Seulement voilà, observe Despy, « presque tout ce que l'on a pu avancer sur l'histoire de Bruxelles avant 1050 repose soit sur des textes tardifs, soit sur des hypothèses qui sont souvent fragiles ».

Ainsi, l'idée que Brossella ait pu constituer un village dès la fin du vii<sup>e</sup> siècle repose sur une source rédigée 350 ans après les faits supposés : les *Gesta episcoporum Cameracensium* (les *Actes des évêques de Cambrai*), affirmant que l'évêque Vindicien serait passé par là. Quand bien même faudrait-il faire confiance à ce texte, rien n'indique que Bruxelles n'ait pas été alors un « simple hameau dans l'un des grands domaines ruraux de la Senne ».

Ledit hameau possédait-il, au ix<sup>e</sup> siècle déjà, une église paroissiale dédiée à saint Michel ? La figure de l'archange était prisée à l'époque carolingienne, cependant, l'église Saint-Michel de Bruxelles n'est mentionnée pour la première fois dans une charte qu'en 1073. Elle pourrait, dès lors, n'avoir été érigée qu'après l'époque carolingienne.

Notons qu'il s'agit de l'église romane antérieure à la cathédrale du même nom.

Une fausse charte de fondation, établie par les chanoines de ladite église vers 1190, veut faire passer leur institution comme remontant à 1047. Une *Vie* de sainte Gudule, composée vers la fin

du XIII<sup>e</sup> siècle, va dans le même sens. Il n'existe pas de témoignage antérieur à 1073 au sujet d'une église paroissiale dédiée à saint Michel, si bien que Georges Despy en vient à soupçonner que le chapitre des chanoines aurait été fondé par un prince vers 1050, dans une cité alors naissante, sans que l'église du même nom ait précédé cette fondation.

Nous devons pourtant préciser que les fouilles effectuées à partir de la fin des années 1980 dans les fondations de la cathédrale gothique ont mis à jour des tombes recelant des ossements dont la datation au carbone 14 indiquent que les plus anciens d'entre eux remontent de la fin du VIII<sup>e</sup> à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, les plus récents datant de la fin du X<sup>e</sup>, début du XI<sup>e</sup> siècle. Or, déclare Pierre Bonenfant (le fils du médiéviste Paul Bonenfant), qui a conduit ces recherches, « un cimetière appartenant à cette époque pouvant difficilement être disjoint d'une église, ces constatations de terrain tendent à confirmer l'éventualité d'un sanctuaire préroman, à placer alors assez logiquement sous le patronage de saint Michel ».

Pierre Bonenfant donne pour date de construction de l'église romane 1047 environ, ce qui coïncide avec l'idée de Despy selon laquelle la construction de cette église ne serait pas antérieure à la fondation du chapitre des chanoines de Saint-Michel par le comte de Louvain Lambert II. Cette église romane, une collégiale dont certains éléments sont à présent accessibles au public au sein de la cathédrale, sera démolie à partir de 1225 pour faire place à l'édifice gothique. Ce qui est nouveau, c'est l'existence probable d'une église préromane, remontant au moins à l'époque carolingienne...

Mais revenons à l'article de Despy, qui, en 1979, remet également en cause l'existence d'un atelier monétaire à Bruxelles vers 965 : comment concevoir qu'un droit régalien, celui de frapper monnaie, aurait été exercé, ou délégué, dans une localité semi-rurale à l'époque ? Les deniers retrouvés sont-ils bien de Bruxelles ? se demande également le professeur, qui ajoute que la première source écrite mentionnant qu'un atelier aurait émis des monnaies à Bruocsella dès le début du XI<sup>e</sup> siècle remonte à 1073.

Quant au *stadium* de Bruocsella, possession supposée de l'abbaye de Nivelles en 966, il est mentionné dans un document de

l'empereur germanique Otton I<sup>er</sup> objet de remaniements après le XI<sup>e</sup> siècle.

Au Moyen Âge, les faux, qui visent à confirmer possessions ou institutions en leur attribuant une antériorité qu'elles n'ont pas, sont nombreux. Des documents falsifiés revêtus d'une signature prestigieuse sont monnaie courante : la plus fameuse de ces forgeries est la Donation de Constantin, document apparu au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, qui attribue à l'empereur romain Constantin (272-306) la décision de conférer toute une série de prérogatives, y compris territoriales, à la papauté.

Que signifie, se demande Despy, le terme *stadium*? S'agit-il d'un marché ou d'un entrepôt, comme on l'a longtemps cru, ou plutôt d'une banale « propriété foncière », localisée sur la rive droite de la Senne, dans la future ville basse ?

Quant au *castrum* qui aurait été érigé vers 977 dans les îles de la Senne par Charles, duc de Basse-Lotharingie, son existence n'est avérée que dans des sources écrites du XII<sup>e</sup> siècle : une *Vie* de saint Guidon d'Anderlecht et un autre texte, rapportant le transfert des reliques de sainte Gudule en l'église Saint-Géry de Bruxelles, soi-disant vers 985.

S'il existait bien un « complexe castral » dans la vallée de la Senne, l'église Saint-Géry en faisait-elle pour autant partie? S'agissait-il, autrement dit, d'une chapelle castrale ou d'un « oratoire paroissial desservant l'agglomération rurale qui l'entoure » ?

La question, indique Despy, renvoie au « problème majeur de la genèse de Bruxelles : agglomération rurale mérovingienne sur les hauteurs de la rive droite [de la Senne] autour de Saint-Michel, ou bien agglomération naissante dans les îles de la Senne puis sur la rive droite de celle-ci ? »

## Nouvelle offensive : où et quand ?

Dans un article testamentaire paru en 1997, Georges Despy (décédé en 2003) revient sur la question. S'il relance le débat, c'est, dit-il, parce que ses propos de 1979 ont été reçus avec une certaine « ambiguïté ». Les uns se sont bornés à enregistrer que l'origine de Bruxelles prêtait à controverse, les autres ont jugé inutile de rouvrir ce dossier.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	7
<b>Prologue: la vie dans la région avant la naissance de la ville</b>	9

## **PREMIÈRE PARTIE UN PONT SUR LA SENNE (1010-1520)**

<b>I</b>	<b>Le mystère des origines</b>	17
<b>II</b>	<b>Deux chantiers et une charte</b>	33
<b>III</b>	<b>Au fil des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles</b>	43
<b>IV</b>	<b>Sous le signe de la Toison d'or</b>	65

## **DEUXIÈME PARTIE AU CŒUR D'UN CONTINENT DIVISÉ (1521-1814)**

<b>V</b>	<b>Le monarque le plus puissant</b>	87
<b>VI</b>	<b>Le Tribunal du sang</b>	105
<b>VII</b>	<b>Nuits écarlates</b>	123
<b>VIII</b>	<b>La fin d'un monde</b>	137

**TROISIÈME PARTIE**  
**LA CAPITALE D'UNE EUROPE EN DEVENIR**  
**(de 1815 à nos jours)**

<b>IX</b>	<b>Naissance d'une nation</b>	<b>151</b>
<b>X</b>	<b>L'ombre du Roi</b>	<b>169</b>
<b>XI</b>	<b>Dans la tourmente</b>	<b>189</b>
<b>XII</b>	<b>De l'Expo 58 à la capitale de l'Europe</b>	<b>209</b>
	<b>Repères chronologiques</b>	<b>221</b>
	<b>Notes et références</b>	<b>225</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>247</b>
	<b>Remerciements</b>	<b>255</b>

Couverture : Dominique Hambye  
Mise en pages : MC Compo, [www.mccompo.be](http://www.mccompo.be)  
Relecture : Catherine Meeùs

Sauf indication contraire, les documents du cahier illustré sont issus de Wikimedia Commons.

L'éditeur s'est efforcé de régler les droits des ayants droits conformément aux prescriptions légales. Les détenteurs de droits que, malgré nos recherches, nous n'aurions pu retrouver sont priés de se faire connaître à l'éditeur.

[www.racine.be](http://www.racine.be)

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez régulièrement des informations sur nos parutions et activités.

Toutes reproductions ou adaptations d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, réservées pour tous pays.

© Éditions Racine, 2020  
Tour & Taxis, Entrepôt royal  
86C, avenue du Port, BP 104A • B-1000 Bruxelles  
[www.racine.be](http://www.racine.be)

D. 2020, 6852. 3  
Dépôt légal : février 2020  
ISBN 978-2-39025-122-4

Imprimé aux Pays-Bas